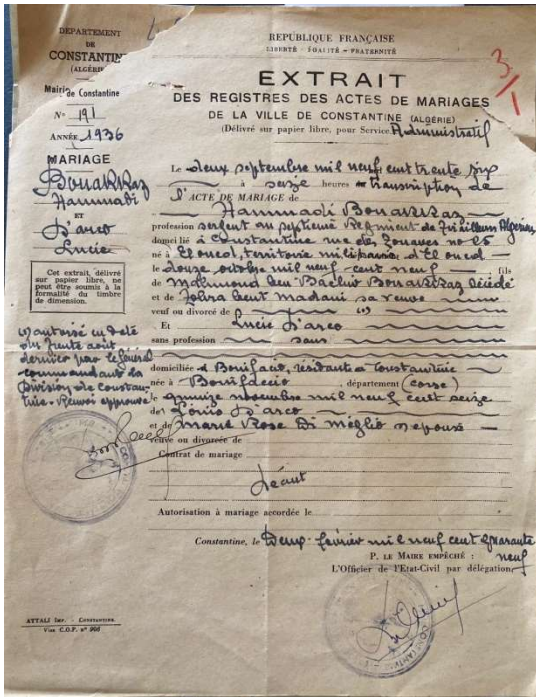


## BOUAKKAZ Hammadi (1909– 1944)

### Mort pour la France

4<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tunisiens – 3<sup>ème</sup> bataillon



Né El-Oued (Algérie), présumé en 1909.

Fils de Mahmoud ben Bachir et de Zehour bent Tahar ben Salah  
Marié à Lucie Bouakkaz, née d'Arco. 4 enfants

Tué par éclats d'obus le 26 janvier 1944 lors de la bataille du  
Belvédère (Italie), à la cote 862 (5 kilomètres au nord de Cassino).

### Vie familiale

Hammadi Bouakkaz se trouvait en garnison à Bonifacio quand il  
croise sa future épouse. Le futur Sgt Bouakkaz servait alors au  
28<sup>ème</sup> RTT (Etat-Major à Montélimar) au sein du 4<sup>ème</sup> bataillon. Ce  
Bataillon était stationné à Bonifacio dès octobre 1927 et ce jusqu'au  
10 décembre 1939 où l'unité partira pour le Levant pour devenir le  
3/16<sup>ème</sup> RTT.

Conformément à la fiche biographique du Service Historique de la  
Défense, Hammadi Bouakkaz signe pour 4 ans le 11 janvier 1934  
pour une affectation au 28<sup>ème</sup> RTT.

Ensuite il rejoindra brièvement son régiment de naissance le 8<sup>ème</sup> RTT à Bizerte (Tunisie) dès le 13 janvier 1936  
puis le 7<sup>ème</sup> RTA en Algérie le 29 mars de la même année en emmenant avec lui Lucie, celle qui l'avait choisi.  
Tout ceci est confirmé sur son acte de mariage, union réalisée à Constantine le 2 septembre 1936 avec Lucie  
d'Arco, où il est présenté comme Sergent au 7<sup>ème</sup> RTA. Lucie suivra ensuite et autant que faire se peut  
Hammadi. Elle reviendra souvent en Corse, notamment pour accoucher de 3 de ses 4 enfants, sauf le benjamin  
Jean-Philippe, qui naîtra à Sousse en Tunisie. Le lien avec son île était fort, d'où certainement la mention  
« domiciliée à Bonifacio, résidente à Constantine » figurant sur l'acte susmentionné.

4 enfants : Odette l'aînée née le 16 octobre 1936, Gisèle née le 30 avril 1938, René le 4 octobre 1940 et Jean-  
Philippe le 29 mars 1943. 3 sont à ce jour en vie (René est décédé).

**Conclusion :** d'après les recoupements le couple s'est fréquenté sous le ciel bonifacien entre le second  
semestre 1934 (cft aux éléments complémentaires tirés du dossier d'officier en dernière ligne de l'item 28<sup>ème</sup>  
RTT) et le 13 janvier 1936.

→ d'Arco et di Meglio, sont les patronymes portés par les parents de Lucie (Louis, patron pêcheur et Marie, sans  
profession), purs bonifaciens.

### Carrière militaire et campagnes

Engagé volontaire pour 4 ans le 24 janvier 1931 au titre du 8<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tunisiens (RTT). Rengagé  
pour 4 ans le 11 janvier 1934 et affecté au 28<sup>e</sup> RTT.

Caporal puis sergent en 1933.

Affecté au 8<sup>e</sup> RTT le 13 janvier 1936 puis au 7<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens (RTA) le 29 mars 1936. Nommé  
sergent-chef à compter du 10 août 1937. Obtient son brevet de chef de section devant la commission de la 1<sup>re</sup>  
DIMA (division d'infanterie de marine) siégeant à Avignon du 8 au 12 mars 1938.

Rengagé en activité le 27 juillet 1938 pour 4 ans au 27<sup>e</sup> RTS (régiment de tirailleurs sénégalais) comme sergent-  
chef à compter du 24 janvier 1939.

Autorisé à prolonger son séjour en France pour une durée d'un an à compter du 29 septembre 1938 puis à  
nouveau le 29 septembre 1939.

A obtenu le brevet de chef de section mitrailleuse à la suite de l'examen passé le 9 et 10 mai 1939.

Assigné sur le centre d'élèves-aspirants de Mascara le 9 février 1940. Rayé du contrôle du 27<sup>e</sup> RTA le 25 février  
1940.

Affecté au dépôt de tirailleurs algériens n° 7 le 1<sup>e</sup> août 1940 puis au 3<sup>e</sup> régiment de zouaves le 1<sup>e</sup> décembre  
1940.

Nommé adjudant par réunion du corps du 15 janvier 1941 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1940.

Affecté au 7<sup>e</sup> RTA le 24 janvier 1941.

Inscrit le 21 mars 1942 sur la liste d'aptitude de l'année 1942 pour le grade de sous-lieutenant indigène. Admis à la qualité de citoyen français le 17 février 1942.

Nommé sous-lieutenant indigène pour prendre rang le 25 septembre 1942.

Affecté au 4<sup>e</sup> RTT le 10 octobre 1942 (arrêté du 25 septembre 1942).

Admis à la qualité de citoyen français à l'audience publique civile du 17 février 1942 (extrait des minutes du greffe du tribunal de première instance de Sétif).

Affecté à la 10<sup>e</sup> compagnie à compter du 31 mars 1943.

Embarqué à Oran avec le 4<sup>e</sup> RTT à destination de l'Italie le 29 décembre 1943. Débarqué à Naples le 13 janvier 1944.

Tué au combat le 26 janvier 1944 au Belvédère, Région de San Elia (Italie).

Le 26 janvier 1944 « La côte 862 constitue la « clef de voute du Belvédère » Monte-Cassino

Il fait froid, brumeux et un crachin glacé tombe sur les hommes à l'aube de ce 26 janvier.

Le sous-lieutenant Bouakkaz indique au lieutenant Jordy « j'arriverai le premier là-haut » et vise la cote 862. Bouakkaz et Jordy identifient la cote 862 et sa seconde bosse un peu plus bas à droite qu'ils baptisent pour les besoins du repérage le « Piton sans Nom ». Les hommes de Jordy sont fatigués et n'ont déjà plus d'eau avec eux. Ils n'ont pas mangé depuis trente heures.

Le lieutenant Jordy est conscient que les Allemands vont s'organiser en vue d'une contre-attaque, qu'il est menacé d'isolement et surtout qu'il n'aura bientôt plus de munitions. Sa compagnie est en outre la plus exposée au Cifalco. Gandoet informe Jordy à l'aube qu'il se mettra en route lui-même pour la cote 681 avec la 10<sup>e</sup> compagnie (Louisot), la compagnie d'accompagnement (Jean) et deux compagnies empruntées au premier bataillon en renfort de la 11<sup>e</sup> compagnie (dont la 2<sup>e</sup> compagnie (Billard)).

Au même moment, des chars français et américains patrouillent pour conserver le contrôle de la vallée.

Le 3<sup>e</sup> R.T.A., arrivé de nuit, a peu à peu remplacé le 4<sup>e</sup> R.T.T. dans la vallée.

A 14 heures, les hommes commandés par Gandoet contactent les guetteurs de la 11<sup>e</sup> compagnie. Ils pourront partiellement ravitailler la 11<sup>e</sup> en munitions mais pas en vivres. La 2<sup>e</sup> compagnie d'accompagnement (Aygadoux) parvient quant à elle sur la cote 681 à 15 heures.

**Le colonel Roux ordonne d'attaquer la cote 862 pour 16 heures 30.**

Jordy reçoit le message à 16 heures 35 et il lance ses hommes immédiatement. Le sous-lieutenant Bouakkaz marche en tête comme il l'a demandé. Il tente un large débordement par la droite. La compagnie d'accompagnement du capitaine Jean couvre Bouakkaz avec des tirs de mortiers et de mitrailleuses lourdes.

Malheureusement pour les Français, les Allemands embusqués avaient anticipé l'attaque française et une pluie incessante de rafales de balles, de mines et d'obus va s'abattre sur la 11<sup>e</sup> compagnie. Le Piton sans Nom se métamorphose en un gigantesque feu d'artifice meurtrier. Les Allemands tirent du Cifalco et de la cote 470 (qui a été reprise aux Français). Les pertes de la 11<sup>e</sup> sont importantes, mais l'artillerie française couvre les hommes de Jordy avec efficacité. Le pilonnage de l'artillerie va durer plus de deux heures.

La section Huguenin de la compagnie d'accompagnement suit la 11<sup>e</sup> compagnie, ainsi que la 10<sup>e</sup> compagnie (Louisot) et la 2<sup>e</sup> compagnie (Billard).

Les sections Bouakkaz et Nicolas progressent sous le feu allemand et parviennent à prendre d'abord le Piton sans Nom.

Bouakkaz est tué d'une balle dans la tempe sur le Piton sans Nom. Le sergent Mohammed ben Abdelkader relève alors le corps de l'officier et, aidé de deux autres tirailleurs, vont le placer assis sur un fusil qu'ils vont porter l'un par la crosse, l'autre par le canon jusqu'au sommet de la cote 862. Bouakkaz avait fait le serment de parvenir au sommet de 862. Mort, ses hommes vont porter son corps sous le feu des balles allemandes.

JANVIER 1944

LE 4<sup>e</sup> TUNISIEN AU BELVÉDÈRE

*Le Sous-Lieutenant BOUAKKAZ, tué à la tête de sa section, poursuit l'assaut de « La Crête 856 », porté par ses tirailleurs.*



Le sous-Lieutenant Bouakkaz, porté par ses tirailleurs.

**Extrait du « Bataillon du Belvédère » :**

A 18 heures, le sergent Mohammed ben Abdelkader et ses deux camarades — tous trois miraculeusement indemnes — surgissent à la tête des survivants de la section (à peine quelques-uns), au sommet du Piton Sans Nom, portant toujours leur précieux fardeau. Ils sont exténués. Ils sont montés en courant et en chantant jusqu'au bout. Leurs yeux brillent de joie et de fierté. Le serment de la section a été tenu. Elle est arrivée la première ! Le sous-lieutenant Bouakkaz est avec eux.

Alors, avant de le coucher sur cette terre qu'il a conquise, ils mettent debout le cadavre de leur officier et le maintiennent ainsi un instant, face à l'ennemi, puis ils l'étendent doucement parmi les rochers, le visage tourné vers la ligne allemande.

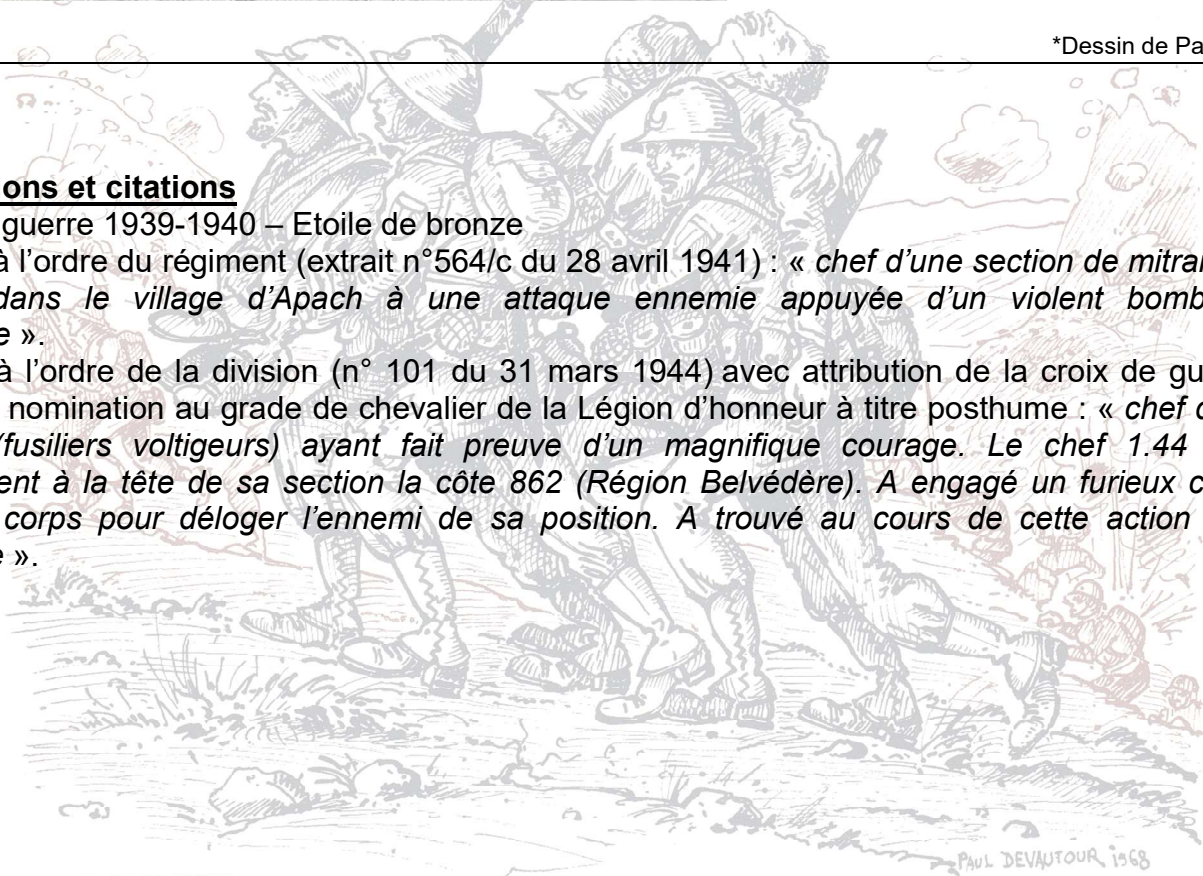
\*Dessin de Paul Devautour

**Décorations et citations**

Croix de guerre 1939-1940 – Etoile de bronze

Citation à l'ordre du régiment (extrait n°564/c du 28 avril 1941) : *« chef d'une section de mitrailleuses, a résisté dans le village d'Apach à une attaque ennemie appuyée d'un violent bombardement d'artillerie ».*

Citation à l'ordre de la division (n° 101 du 31 mars 1944) avec attribution de la croix de guerre avec palme et nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume : *« chef de section de FV (fusiliers voltigeurs) ayant fait preuve d'un magnifique courage. Le chef 1.44 a enlevé brillamment à la tête de sa section la côte 862 (Région Belvédère). A engagé un furieux combat au corps à corps pour déloger l'ennemi de sa position. A trouvé au cours de cette action une mort glorieuse ».*



JANVIER 1944

LE 4<sup>e</sup> TUNISIEN AU BELVÉDÈRE

*Le Sous-Lieutenant BOUAKKAZ, tué à la tête de sa section, poursuit l'assaut de "La Crête 856", porté par ses tirailleurs.*